

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES (Extrait)

ACCEPTATION DES COMMANDES :

Toute commande est soumise à l'acceptation finale de nos usines, et sauf stipulation contraire écrite des deux parties, les commandes et marchés sont soumis sans exception aux conditions générales ci-après qui annulent et remplacent toutes clauses imprimées ou manuscrites antérieures.

DÉLAIS DE LIVRAISON :

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne peuvent donc constituer un engagement de notre part, ni créer un motif à pénalité ou dommage et intérêt, ni justifier l'annulation de la commande.

Nous nous réservons le droit de livrer les commandes qui nous sont adressées, soit fractionnées, soit partiellement en cas de force majeure.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Nos factures sont payables à BEAUCAMPS-LE-VIEUX. Sauf dérogation expresse, nos conditions de ventes sont nettes et sans escompte à 60 jours fin de mois date de facture. Il est expressément convenu que le fait de ne pas respecter les délais de paiement entraîne la suppression de nos conditions particulières. En cas de non-paiement à la date d'échéance, les sommes dues porteront de plein droit et sans mise en demeure le paiement des intérêts de retard calculé sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal. Les échéances ne peuvent être retardées ni modifiées sans quelques prétextes que ce soient même litigieux, elles deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites.

En cas de retard, nous nous réservons le droit de suspendre ou annuler les ordres en cours ou d'exiger le paiement contre remboursement, et ce sans aucun préjudice ou recours.

Les réclamations éventuelles concernant une fourniture ne dispensent pas les clients de régler les factures à leur échéance, quel que soit le motif invoqué par ceux-ci.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

Le Fournisseur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, frais et accessoires. Le paiement effectif s'entend de l'encaissement du prix. La remise de traite ou de tout autre titre créant une obligation de payer ne constitue pas un paiement.

En cas de revente, le Client cède au Fournisseur toutes les créances nées à son profit de la revente sur les tiers acquéreurs. Les produits en stock sont présumés être ceux impayés, le Fournisseur pouvant à tout moment dresser inventaire de ceux-ci. En cas de défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, le Client devra, à ses frais, risques et périls, restituer le produit impayé, à première demande.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au Client, dès la livraison, des risques de perte, de vol et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner, risques pour lesquels le Client s'engage à souscrire une assurance.

PORT :

Nos expéditions restent à charge du client. En express, frais à la charge du client. Franco départ usine pour un minimum déterminé dans nos conditions particulières.

CONSIGNES :

Les consignes sont facturées au tarif consigne en vigueur lors de la livraison, une déconsignation sera établie lors du retour usine, après contrôle des types correspondants et ce à concurrence des pièces livrées en quantité et en type équivalent à la fabrication d'origine.

CONDITIONS DE GARANTIE :

La garantie des marchandises vendues est strictement limitée au remboursement ou au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de toute indemnité ou préjudice en ce qui concerne les délais, la participation aux frais, l'immobilisation du véhicule ou toutes autres conséquences de toutes natures, accidents ou dégâts aux personnes ou objets.

DÉLAI DE GARANTIE :

Les délais de garantie sont les suivants :

TRANSMISSIONS, CRÉMAILLÈRES, SPHÈRES, POMPES DE DIRECTION ASSISTÉES, ÉTRIERS, COLONNES DE DIRECTION, CV JOINTS : 12 mois.

RETOURS - RÉCLAMATIONS :

Toute réclamation doit nous parvenir dans les 8 jours de réception et avant emploi de la marchandise.

Tout retour non autorisé sera refusé, la décharge donnée au transporteur ne constitue en aucun cas acceptation de notre part.

ANNULATION GARANTIE :

- Intervention sans accord préalable de notre service technique.
- Entretien ou instruction de montage non respecté.
- Mauvaise utilisation.

JURIDICTION :

Les juridictions du Tribunal de Commerce d'Amiens sont seules compétentes pour trancher les litiges entre notre société et les acheteurs et ce quel que soit le lieu de livraison et les modalités de paiement.

Sauf conventions écrites de notre part, toute commande de l'acheteur nous procure de la part de ce dernier l'adhésion sans limitation à nos conditions générales de vente. Les présentes conditions annulent et remplacent nos conditions antérieures. Pour les points non précisés, il est fait référence aux usages de la profession.